Étape 2 : Je m'informe

Opinion et information : quelles différences ?



OBJECTIFS

Acquérir une méthodologie pour distinguer un texte d'opinion d'un texte d'information.



DESCRIPTION

Au cours de cette activité, les jeunes seront amené·es à distinguer les textes d'opinion des textes d'information, en leur faisant analyser un corpus de textes.

COMPÉTENCE(S) MAJEURE(S) ACQUISE(S)

- Savoir faire la différence entre un texte d'opinion et un texte d'information
- Exercer son esprit critique

SOCLE COMMUN

Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre
Médias, démarches de recherche et de traitement de l'information

Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen
Réflexion et discernement

DURÉE

50' (ou 2h si mise en oeuvre de la variante)

RESSOURCES

- Chaîne Youtube ***Hygiène mentale,*** vidéos réalisées par un professeur. Sur l'esprit critique : ce que c'est, à quoi ça sert ?
- Chaîne Youtube ***Agence Science-Presse***, vidéos réalisées par des journalistes canadiens québécois. Distinguer les faits des opinions
- Agence Sciences-Presse : 3 astuces pour distinguer l'information de l'opinion
- CLEMI : L'intelligence artificielle générative : quelle révolution et quels enjeux pour les médias ?
- Les textes proposés dans cette activité traitent de la crise des migrants en Europe. Vous pouvez consulter ce dossier qui donne des informations chiffrées sur la crise des migrants ainsi que les mesures prises par l'Union Européenne pour y faire face.

MATÉRIEL NÉCESSAIRE

Fichier joint en annexe, comprenant notamment un corpus de textes en français, mais aussi en anglais et en espagnol.

Method

POUR COMMENCER (5') :

Expliquer les objectifs de la séance et constituer des binômes.
Puis, distribuer aux jeunes le tableau des indices, permettant de distinguer un texte d'information d'un texte d'opinion, ainsi que le corpus documentaire de votre choix (cf. fichier joint en annexe).

ÉTAPE 1 (20') :

Chaque groupe essaie de trouver quel texte est un texte d'opinion et quel texte est un texte d'information, et remplit le tableau des indices.

ÉTAPE 2 (20') :

En grand groupe :

- Leur demander leurs réponses, faire un retour rapide des indices trouvés.
- Au regard des arguments donnés précédemment par les participant·es, leur demander d'élaborer une définition d'une information et d'une opinion. Discuter de ces définitions avec eux et les compléter si besoin. Les écrire au tableau ou sur une feuille de paperboard.

ÉTAPE 3 (5') :

Si vous en avez le temps, faire un retour avec les participant·es : ont-ils trouvé facile ou difficile de distinguer des textes d'informations et d'opinion ? Pourquoi ?

COMMENTAIRE :

Proposition de définitions :

- Les **informations** sont des faits avérés ou des connaissances généralement admises. On peut les vérifier et les classer comme vraies ou fausses, selon les cas.
- Les **opinions** sont le point de vue, l'avis ou la position intellectuelle particulière d'une personne donnée. On ne les considère comme vraies ou fausses que lorsqu'elles sont vérifiables (ce qui est rare). Le reste du temps, on les considère comme des jugements individuels, ni plus vrais ni plus faux que d'autres jugements individuels.

VARIANTES ET PROLONGEMENTS

Si vous disposez de plus de temps, vous pouvez prolonger la séance en proposant aux participant.e.s de se mettre dans la peau d'un.e journaliste et d'écrire deux brèves sur la tenue des prochaines élections européennes : une brève informative et une brève d'opinion. Une fois rédigées, les brèves seront lues par leur auteur.trice (ou ses auteurs) devant les autres participant·es qui devront alors identifier ce qui est un texte informatif et ce qui est un texte d'opinion en expliquant leur choix.

DISCUSSIONS ET PERSPECTIVES

Encourager les participant·es à créer leur propre média d'information ou d'opinion (blog, journal, radio…).
Dans le cadre scolaire, vous pouvez vous référer aux ressources du CLEMI ou à celles de l'association Jets d'encre, qui promeut la presse d'initiative jeune.